

Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur  
Délibérations présentées  
le mardi 17 septembre 2013 à Briançonnet  
et le jeudi 19 septembre 2013 (réunion téléphonique)

Le Conseil d'administration s'est réuni et a délibéré en deux étapes : le 17 septembre à 18h30 à Briançonnet et le 19 septembre à 19h dans le cadre d'une réunion téléphonique.

## 1 - Situation financière du CdD

### 1.1 – Principe de faire appel à des emprunts associatifs

Après des échanges sur le principe de solliciter des prêts auprès des membres actifs et des membres associés du CdD, il est proposé la délibération suivante :

**Délibération 1 : Le Conseil de développement peut avoir recours à un emprunt associatif aux associations adhérentes et/ou aux membres adhérents.**

### 1.1 Principe de demande de subvention au CG06, aux EPCI et aux communes et d'appel au mécénat (dons)

Afin de pallier les difficultés de trésorerie, il est proposé de constituer un fonds de roulement important permettant de faire face aux aléas des versements des subventions des collectivités publiques.

Pour ce faire il a été proposé :

- d'une part la diversification des sources de financements, et notamment en sollicitant des subventions de fonctionnement aux communes, EPCI et au Conseil général des Alpes-Maritimes
- d'autre part d'initier une campagne d'appels à dons auprès des adhérents et sympathisants et/ou au mécénat d'entreprise dans la mesure où le Conseil de développement est reconnu d'intérêt général et à ce titre susceptible de bénéficier de dons déductibles à hauteur de 66% des impôts sur le revenu.

**Délibération 2 : Le Conseil d'administration approuve le principe de diversification des sources de financement par l'appel à des subventions aux communes, EPCI ou au Conseil général des Alpes-Maritimes, et par l'appel aux dons ou au mécénat.**

### 1.2 Décision sur un abonnement à Citizen comptabilité

**Délibération 3 : Le Conseil d'administration valide l'achat du logiciel de comptabilité « Citizen comptabilité » (option sérénité) pour un montant annuel de 99 €.**

## 2 Programme d'actions pour 2014

### 2.1 Validation du programme d'action 2014 qui sera le support de la demande de subvention de 13000€ à la Région avant le 30 septembre

*Délibération 4 : Le programme d'actions 2014, support de la demande de subvention à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est validé.*

### 2.2 Bilan des actions 2012/2013

*Délibération 5 : Le rapport d'activité 2012/2013 sera édité pour permettre une meilleure communication sur les actions du Conseil de développement.*

### 2.3 Désignation de la personne chargée de représenter l'association et de signer les documents relatifs aux demandes de subvention à la Région

*Délibération 6 : Le Conseil d'administration autorise René Perier, membre du bureau du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur, co-président, à signer la demande de subvention adressée à la Région PACA pour la mise en œuvre de son programme d'action 2014 et à signer toutes pièces utiles à l'exécution de cette opération.*

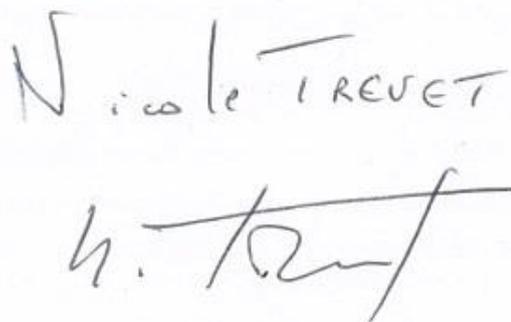
## 3 - Programme d'actions pour le dernier trimestre 2013

*Délibération 7 : Le Conseil de développement participera aux « Rencontres d'Arles » et candidatara pour organiser le séminaire itinérant du 18 novembre 2013, en partenariat avec les Conseils de développement des Alpes-Maritimes membres du réseau Territoires Citoyens.*

A Briançonnet le 19 septembre 2013

Le président de séance

Le secrétaire de séance



Fait en deux originaux